

LB

Affiché le ..05/11/2024

Retiré le .....

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WITTENHEIM,**

**VU** les articles, L 2213-1 et L 2542-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les articles R 411-1 et suivants, R 417-10 du Code de la Route,

**VU** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété,

**CONSIDERANT** que dans le cadre de la Fête de l'Armistice 1918, du lundi 11 novembre 2024, se déroulant devant la Mairie, rue d'Ensisheim, il est nécessaire d'interdire le stationnement de 10h00 à 14 h00, pour des raisons de sécurité,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Pendant la durée de la manifestation, l'arrêt et le stationnement seront interdits à tous véhicules motorisés, rue d'Ensisheim, le lundi 11 novembre 2024 de 10h00 à 14h00, en face des numéros 24 et 26. Le stationnement sera uniquement autorisé et réservé aux services de secours.

**ARTICLE 2 :** Des panneaux de signalisation conformes aux prescriptions réglementaires seront posés et rappelleront cette prescription aux usagers.

**ARTICLE 3 :** Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi. De même, tout véhicule en infraction au présent arrêté sera déplacé aux frais et charge de son propriétaire.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Ville de Wittenheim et sera porté à la connaissance des usagers par les moyens habituels de publicité des actes administratifs. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être également saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 5 :** Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Procureur de la République – 21 Ave Robert Schuman – 68100 MULHOUSE
- M. le Commandant de Police – BP 95 – 68273 WITTENHEIM CEDEX
- M. le Médecin-Chef du SAMU – CH E. MULLER – 20 Ave du Dr. Laennec Rue du Dr Laennec – 68100 MULHOUSE
- M. le Chef du Centre d'Incendie et de Secours – 68270 WITTENHEIM

WITTENHEIM, le 29 octobre 2024



Pour le Maire  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

Ginette RENCK

